

du 24 Janvier 1970

portant nomination de Mr Jean-Louis IMBACH,
Docteur ès Sciences, en qualité de Directeur
Général de l'Institut d'Enseignement
Supérieur du Bénin -

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE,

- VU la Proclamation du 10 décembre 1969 ;
- VU l'Ordonnance N°69-53/D du 26 décembre 1969, portant Charte du Directoire ;
- VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU l'accord de coopération en matière d'enseignement supérieur entre la République Française et la République du Dahomey ;
- VU la convention portant organisation de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin entre le Dahomey et le Togo signée à Cotonou le 14 juillet 1965 ;
- VU le Décret N°69-319/D/SGG du 12 décembre 1969, portant création du Directoire ;
- VU le Décret N°234/PR/SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret N°69-142/PR/SGG du 19 juin 1969 ;
- VU le Décret N°69-327/D/SGG du 18 décembre 1969, portant répartition des départements ministériels entre les membres du Directoire ;
- VU le compte rendu de la commission siégeant à huis-clos à Lomé le 10 mars 1969 ;
- Sur la proposition du Membre du Directoire chargé de l'Education Nationale ;
- le Conseil du Directoire entendu,

DECRETE :

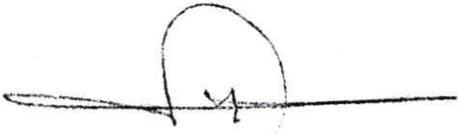
Article 1er - Mr Jean-Louis IMBACH, Docteur ès-Sciences, Maître de Conférence de Chimie, nouvellement mis à la disposition du Gouvernement du Dahomey, est nommé Directeur Général de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin (Togo-Dahomey).

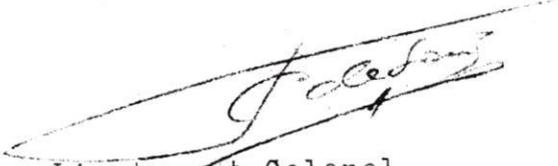
Article 2 - Le présent décret qui prend effet pour compter du 23 septembre 1969, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 24 Janvier 1970

par le Président du Directoire,

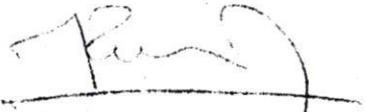
Le Membre du Directoire chargé
de l'Education Nationale,


Lieutenant-Colonel
Benoit Koffi SINZOGAN


Lieutenant-Colonel
Paul-Emile de SOUZA

Le Membre du Directoire chargé
de l'Economie et des Finances,

Ampliations : PR 4 - CS 6 -
CES 5 - DGE 4 - IESB 2 -
Intéressé 1 - MAC 1 - SGMEN 2
Ministères 10 - MEN 4 - SGM 10


Lieutenant-Colonel